



Un service confidentiel et gratuit
qui vous accueille
vous informe et vous oriente.



N'hésitez pas à nous contacter
0590 84 22 86 • 0690 94 25 36

Fax : 0590 91 43 52

E-mail : guadav@orange.fr

Site Internet : www.guadav.fr

Adresse : 86-92 Centre Saint John Perse
Quai Ferdinand de Lesseps
97110 POINTE-A-PITRE

Horaires de réception :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
8H30-12h00 / 14H00 -16H00
Mercredi : 8H30 - 12H30



Vous êtes victime ?

GUADAV FRANCE VICTIMES 97 1
vous accueille et vous accompagne



être écouté
être aidé

7 jours sur 7

08 842 846 37

www.inavert.org / www.justice.gouv.fr



Association Loi 1901 - Agréée et financée par le Ministère de la Justice

GUADAV FRANCE VICTIMES 97 1 UN SERVICE À L'ÉCOUTE DES VICTIMES

L'Association **GUADAV FRANCE VICTIMES 97 1** a été créée en Juillet 2008 afin de venir en aide aux personnes victimes d'infractions pénales. Affiliée à la Fédération Nationale d'Aide Aux Victimes et de Médiation (INAVEM devenue FRANCE VICTIMES).

QUATRE ACTIONS PRINCIPALES :

- AIDE AUX VICTIMES
- ACCÈS AU DROIT
- MÉDIATION PÉNALE
- ACCIDENTS COLLECTIFS

● VOUS OU L'UN DE VOS PROCHES AVEZ ÉTÉ VICTIME ?

Violences - homicide volontaire ou involontaire - viol - agression sexuelle - menaces - injures - harcèlement - discrimination - vol - escroquerie - abus de confiance cambriolage - accident sur la voie publique - dégradation d'un bien, autres...etc.

● VOUS OU L'UN DE VOS PROCHES AVEZ ÉTÉ VICTIME ?

D'accidents collectifs, de catastrophes naturelles ou d'actes de terrorisme.

GUADAV FRANCE VICTIMES 97 1 vous accompagne et vous soutient dans vos démarches par le biais de professionnels (Juristes, Assistantes de Service Social, Psychologues) et de bénévoles, au sein des quatre lieux d'accueil suivants :

- ▶ **Siège de l'Association GUADAV** (Pointe-à-Pitre)
- ▶ **Bureau d'Aide Aux Victimes - BAV** (TGI Pointe-à-Pitre)
Contact : 05 90 47 73 77 Juriste
- ▶ **Bureau d'Aide Aux Victimes - BAV** (Commissariat Pointe-à-Pitre - Abymes)
Contact : 05 90 68 90 69 Intervenante Sociale
- ▶ **Unité Médico Judiciaire - UMJ** (CHU de Pointe-à-Pitre - Abymes)
Contact : 05 90 93 47 52 Assistante de Service Social

NOS INTERVENTIONS SONT GRATUITES ET CONFIDENTIELLES.

« ENCORE PLUS PROCHE DE VOUS GUADAV FRANCE VICTIMES 97 1 SE DÉPLACE », UNE PERMANENCE SUPPLÉMENTAIRE

Des permanences décentralisées sont à votre disposition dans les communes relevant de la compétence du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Pointe-à-Pitre :

- **LES ABYMES** : Centre Communal d'Action Sociale des Abymes
- **LES ABYMES** : Maison de la Justice et du Droit (MJD) - Raizet - Rue des Amandiers
- **LE GOSIER** : Pôle Administratif du Gosier - Route de Périnet
- **LE MOULE** : Point d'Accès au Droit (PAD) - Rue Joffre
- **SAINT-FRANCOIS** : Point d'Accès au Droit (PAD) - Place de l'Église
- **SAINTE-ANNE** : Centre Administratif - Route de Valette
- **PETIT-BOURG** : Point Multi Accueil Social (PMAS)
- **LAMENTIN** : Centre de Médiation et d'Informations Juridiques - Médiathèque du Lamentin - Rue de la Mutualité 97129 Lamentin
- **PETIT-CANAL** : Maison de la Formation et de l'Insertion (MFI) - Rue de l'Église
- **MORNE-A-L'EAU** : CCAS de Morne-à-L'eau - Rue du débarcadère
- **BAIE-MAHAULT** : CCAS de Baie-Mahault - Place Childéric Trinqueur
- **MARIE-GALANTE** : CCAS de Marie-Galante - Route de la Liberté - Grand-bourg
- **SAINTE-ROSE** :

Pour tout contact ou prise de rendez-vous

0590 84 22 86

www.guadav.fr